

Éditorial

Un coup de mars et ça repart !



Bonjour à tous ! Nouveau président de Lambesc Autrement, étudiant à Science Po Aix et Lambescain depuis toujours, je m'implique avec plaisir dans cette équipe associative. Ensemble nous sommes désireux d'incarner une dynamique forte dans cette nouvelle ère pour Lambesc Autrement.

Le dynamisme de notre association doit en effet perdurer et faire face aux nouveaux enjeux et défis qui se présentent à nous.

Aujourd'hui, que signifie "gérer autrement" ?

Cette gestion alternative que nous nous attachons à mettre en place s'inscrit dans une démarche empreinte de valeurs telles que la tolérance, la solidarité, la transparence, le développement durable. Constituant les bases de notre projet pour Lambesc, ces valeurs fondent une méthode faite de concertation, de convivialité, d'efficacité qui a pour visée le progrès social.

Pour ne pas planter ces paroles dans le vent, face à l'écart entre le mythe des discours politiques et la réalité (on peut citer l'exemple du désormais célèbre Grenelle de l'environnement dont l'application effective sans ampleur est un peu décevante), il nous faut sortir des discours convenus.

Plus que de simples paroles, ces valeurs doivent être des objectifs concrets. Après les avoir longtemps prônés et après avoir agi dans l'opposition, il nous est permis aujourd'hui à Lambesc de les mettre en œuvre sur le terrain.

Quel est la position de Lambesc Autrement ? Quel rôle doit elle conserver ?

Depuis mars 2008, Lambesc Autrement, avec 5 élus dont 2 adjoints, a rejoint une majorité municipale déjà active et efficace. Notre vision différente, de l'action politique classique, fait que nos élus sont libres de leur vote sans que Lambesc Autrement puisse leur imposer aucune discipline de parti. Nous souhaitons que, porteurs responsables des valeurs et des projets de Lambesc Autrement, ils gardent une indépendance dans leur choix et une liberté dans leurs actions (voir article au dos). Ainsi notre association garde toute sa raison d'être de par son indépendance au sein de la municipalité.

Pour que notre démocratie représentative ne soit pas une coquille vide, Lambesc Autrement se propose d'être un lien entre les élus et les Lambescains, afin qu'il y ait un réel échange et faire vivre le débat.

Nous souhaitons conserver en parallèle de l'action de nos élus, notre activité d'information et d'analyse au travers de l'Autrement (sous vos yeux) mais également via le site internet lambesc.autrement.free.fr. Et surtout nous continuerons la démarche citoyenne que Lambesc Autrement a toujours eu, en fournissant une information qui se veut objective et indépendante, sans retenue ni compromission ; capable d'apporter une critique ouverte et constructive, comme de relever les succès et réussites de notre municipalité. Informer, c'est aussi être à même de poser les bonnes questions, de soulever les interrogations nécessaires. La question de l'avenir, est plus que jamais liée à une pensée politique à long terme, pour sans cesse anticiper, proposer et innover. Enfin Lambesc Autrement continuera à s'investir dans la vie de la commune en organisant des événements ponctuels pour rassembler les Lambescains, créer du contact, dans un but d'échanges et de débats.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter bonne lecture et bonne année 2009 !

Pascal Priori

Président de Lambesc Autrement

LAMBESC AUTREMENT

Le bureau

Pascal PRIORI
Président

jean-Philippe LABROUVE
Vice président

Mylène MAESTRACCI
Trésorière

Jeanine ROURE
Trésorière adjointe

François LAUBEUF
Secrétaire

Mathilde SPINI
Secrétaire adjointe

Site internet
lambesc.autrement.free.fr

Les élus

LAGIER Alain
adjoint délégué à l'aménagement durable (Urbanisme, Travaux neufs, Agriculture et Forêts)

SCHAEFFER Florence
adjointe à l'éducation et à la petite enfance

DUNE Marie-Line
Conseillère déléguée à l'Environnement

MEUNIER Jeanne
conseillère déléguée à la restauration collective et à la solidarité

BERGA François
conseiller délégué au cadre de vie et aux déplacements

Premio

Le 22 septembre dernier, lors d'une journée consacrée au développement soutenable, Lambesc a été choisie pour accueillir la plate forme PREMIO.

Il s'agit de mesurer, à l'échelle d'une ville, l'impact d'un ensemble d'expérimentations* sur le réseau électrique. Ceci pour moduler la demande en énergie, afin de mieux gérer les pics de consommation.

Lambesc accueillera donc 8 de ces expérimentations, qu'il s'agisse de stocker, de produire de l'énergie électrique renouvelable, ou de délester le réseau à certains moments de la journée ou de la nuit. Des sites ont été prédéfinis dans le projet remis au jury. Il s'agit maintenant de mettre en place les matériels et la plate forme de mesure. L'équipe municipale qui suit PREMIO est à pied d'œuvre pour faciliter la tâche des entreprises qui participent à ce projet, en assurant la liaison entre les différents acteurs.



Alain Lagier, membre de Lambesc Autrement et adjoint chargé de l'aménagement durable, est le coordonnateur de ce projet PREMIO pour la commune. Il a été fortement soutenu dans sa tâche au moment de la constitution du dossier par **Robert Célaire**, le fondateur de notre association.

Une autre tâche d'importance à laquelle s'est attelé notre élu, est la mise en place du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU), avec pour objectif de l'adapter aux nouvelles normes et aux nouvelles exigences découlant du Grenelle de l'environnement. Les lambescains ne tarderont pas à être sollicités pour donner leur avis sur le sujet, le futur PLU devant faire l'objet de plusieurs réunions de concertation, ponctuées par une enquête publique.

Nous ne manquerons pas d'en faire toute la publicité nécessaire.

* Pour obtenir les détails de cette expérimentation : <http://lambesc.autrement.free.fr/PREMIO.pdf>

Interview

Florence Schaeffer

Adjointe à l'éducation et à la petite enfance



L.A. : Avant d'être élue, quelle était votre ambition ?

F.S. : Je souhaitais pouvoir instaurer un dialogue constant entre les acteurs de la vie des «petits Lambescains» et la municipalité afin de répondre au mieux aux attentes de chacun.

Depuis mon arrivée à la mairie, je m'efforce de mettre en place cette politique de proximité et d'écoute pour faire avancer les choses et remonter les informations.

L.A. : Quelles ont été vos principales actions concernant les écoles de la commune ?

F.S. : Elles ont été multiples et plutôt innovantes.

Tout d'abord, il y a eu 3 ouvertures de classe à la rentrée de septembre (à Prévert, Van Gogh et aux Écureuils) avec toute l'organisation qui en découle.

Ensuite, le marché de la restauration collective arrivant à son terme, nous avons dû le relancer avec Jeanne Meunier. Nous avons privilégié l'absence d'OGM, l'introduction du Bio, la saisonnalité et la fraîcheur des produits. Des activités ont été mises à disposition des enfants pendant le temps méridien (activités sportives, manuelles ou apprentissage ludique de l'anglais) et une aide au devoir dans le temps périscolaire.

J'ai aidé et soutenu, avec François Berga, la reprise de « Marchons vers l'école » dans le cadre de l'éco mobilité. Cela permet aux enfants de se rendre à pied à l'école et ainsi d'éviter les déplacements en voiture : jusqu'à 60 voitures en moins le matin sur le parking de Van Gogh !

L.A. : Concernant la petite enfance, y a-t-il eu certains changements ?

F.S. : La municipalité précédente n'avait prévu ni le financement ni le

fonctionnement de sa future crèche : tout était à revoir. Il a fallu gérer, dans l'urgence, la création d'une crèche modulaire afin de satisfaire au plus vite les parents en attente d'une place.

Concernant la halte garderie, nous avons aménagé un bureau pour la directrice afin, entre autre, qu'elle puisse recevoir les parents dans un lieu plus confidentiel.

Très prochainement, nous lancerons les travaux de réfection des salles de change de la crèche

L.A. : Y a-t-il eu un domaine que vous avez voulu privilégier ?

F.S. : Oui, en effet, j'ai vraiment voulu développer un accès à la culture pour tous les enfants. De ce fait, cette année, le Spectacle de Noël a été non seulement proposé aux écoles, mais aussi à la crèche, la halte-garderie et à l'association «Diablotins-Diablotines» (assistantes maternelles).

Le célèbre pianiste François-René Duchable nous a fait le plaisir d'intervenir dans les écoles.

Aussi, certaines classes de primaire ont pu assister au Festival du Court-Métrage ainsi qu'à la pièce de théâtre du « Petit Prince ».

De plus, nous avons participé, avec Alain Lagier, à l'organisation logistique, de la Journée de reboisement : 1000 arbres ont été plantés au nord-ouest de la commune par des enfants de maternelle et de primaire de Lambesc et de Marseille.

Enfin, les maternelles vont bénéficier d'une Journée de Prévention Canine afin de familiariser les enfants avec les chiens et éviter les morsures.

L.A. : Toutes ces nouveautés ont-elles été bien accueillies ?

F.S. : J'ai vraiment eu de bons retours et je sens réellement une implication de tout le monde pour améliorer le quotidien de nos enfants (parents d'élèves, personnel de cantine, professeurs, intervenants divers, personnel de la petite enfance...)

Dans le domaine de l'éducation et la petite enfance, l'ambiance est dynamique, tournée vers l'échange et l'écoute de tous, pour le bien être de nos enfants même si le travail est considérable...

Communiquer !

Communication, information, éthique ?

Aujourd'hui la nouvelle municipalité doit mettre en place une nouvelle communication. C'est en tous cas la mission qui a été confiée à M. Bounous, l'élus en charge de l'information dans la commune, et à la chargée de communication recrutée à cet effet.

Il leur incombe maintenant de mettre en place les outils de cette communication, et d'être le lien entre les élus et le citoyen.

Pour autant, il appartient au maire et aux élus d'être partie prenante du contenu et de la manière dont ils vont communiquer. C'est vrai à Lambesc comme ailleurs. Nous recevons souvent des revues qui sous prétexte d'informer

sur les projets en cours sont aussi un moyen d'assurer l'auto promotion des élus ou des partis politiques qui les soutiennent.

Il est donc temps de trouver une autre manière de communiquer et de rendre au citoyen un organe d'information qui lui appartient. On ne doit pas perdre de vue que l'argent dépensé est le sien et non celui de l'élus qui coupe le cordon lors de l'inauguration. L'organisme en charge des finances n'est qu'un relais, et sa politique a été déterminée par le vote de chacun.

Il s'agit donc de rester factuels dans les informations transmises, de parler de tout et de tous sans discrimina-

tion, de rester pluralistes et impartiaux lorsqu'il s'agit de présenter les élus de la commune ou leur travail.

Rappelons que lorsque des élus de Lambesc Autrement siégeaient dans l'opposition à M. Ramond, ils avaient dû batailler plusieurs années, pour obtenir une page dans la revue municipale. Personne n'aurait aujourd'hui l'idée de la remettre en cause, pas même ceux qui hier, nous la refusait.

Enfin, pour ce qui est de la communication "engagée", c'est aux partis politiques et aux associations d'en assurer la diffusion. C'est ce que nous faisons pour notre part depuis bientôt quinze ans.

Communiquer... Autrement !

Depuis les élections, vous avez sans doute remarqué l'absence de publication de notre quatre pages régulier. Du moins nous espérons que vous l'aviez remarquée. Il est vrai qu'à situation nouvelle, action nouvelle.

Des élus de Lambesc Autrement font aujourd'hui partie de la majorité municipale, et nous avons eu besoin de réorganiser notre communication pour tenir compte de cette nouvelle donne. En effet, on ne peut communiquer de la même manière, que l'on soit dans l'opposition ou dans la majorité.

Il existe des outils de communication pour la municipalité et ce qu'elle en fera reste de sa responsabilité. Notre association a décidé de réactiver l'Autrement, afin de vous tenir informés au mieux, de l'action de nos élus et des projets importants menés dans la commune. Nous souhaitons en faire un organe de communication indépendant, qui suscite et fasse vivre le débat, qui informe et qui mobilise autour de projet fédérateurs, et qui porte un regard original, complémentaire et critique face aux informations que vous recevez par ailleurs.

Nous avons comme tout un chacun, reçu la revue municipale. Cette revue est semblable à l'ancienne mouture de l'équipe précédente. Le prestataire chargé de l'édition de celle-ci est toujours sous contrat avec la commune. Pour autant, depuis quelques mois la commune dispose d'une chargée de communication, ce qui devrait lui permettre d'ici peu de communiquer... autrement, et de relever le défi pour lequel nos équipes se sont engagées : le développement durable.

Exit donc, nous l'espérons, la brochure actuelle pour passer à une communication de qualité, informative, mobilisatrice, interactive, qui donne la parole aux acteurs de la vie culturelle, sociale et politique, mais aussi aux citoyens lambescains. Le tout évidemment, sur papier recyclé.

Il nous faudra dans le domaine de la communication, comme dans les autres, relever le défi du développement durable. Mener la réflexion sur ce qu'est un outil de communication moderne, performant, utile, économe en matière et en énergie (sauf celle des petites mains qui s'attellent à la tâche).

Posons nous la question du bon usage des bâches plastifiées qui ne servent qu'une fois et des panneaux lumineux qui coûtent sans doute fort cher... Pour ne citer que ces deux exemples.

Nous devons réfléchir au pourquoi de la communication, à son utilité et à sa performance. Chacun peut constater que lorsque les panneaux publicitaires sont surchargés d'informations, on ne les lit plus. L'affichage abusif dans les rond-points nuit non seulement à la sécurité (qui peut lire et faire attention à la route), mais aussi à l'esthétique.

Il n'est pas question bien sûr de supprimer toute possibilité d'informer, mais de cibler de manière efficace et utile, où, quand et comment faire passer l'information.

Dans ce domaine, comme dans les autres, l'action municipale doit être visible et exemplaire.

Urbanisme et désinformation

Dans ses derniers écrits, l'opposition municipale a pointé l'augmentation de 20% de la constructibilité des zones constructibles de la commune. Soit plus de 54 000 m² supplémentaires et 2000 habitants.

Mais elle a oublié de détailler la contre partie de cet octroi supplémentaire.

Tout d'abord c'est l'application du Grenelle de l'environnement et de la loi POPE, fixant les orientations de la politique énergétique (cf. www.legifrance.gouv.fr), votée par l'actuelle majorité parlementaire à laquelle appartiennent les membres de l'opposition municipale actuelle.

Ensuite c'est passer sous silence les conditions draconiennes nécessaires, en matière d'isolation, d'économies d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables, pour pouvoir bénéficier de ces 20% de constructibilité supplémentaire.

De plus pour agrandir l'existant dans certaines zones (centre ville), il faudrait pousser les murs !

Enfin si par miracle, ou par un engouement phénoménal de nos concitoyens, il advenait que demain toutes les constructions de la commune soient mises aux dites normes, alors Lambesc deviendrait la première ville de France à atteindre l'auto suffisance, voire à devenir productrice d'énergie. Acceptons-en l'augure.

Quant au Plan de Déplacement Urbain, il s'agit avant tout de favoriser les déplacements doux (voir Marchons vers l'école), et non d'ajouter une rue supplémentaire pour amplifier la circulation des voitures vers le centre ville ou les écoles. Et la SÉCURITÉ DES ENFANTS passe bien sûr par moins de circulation aux abords des écoles quoiqu'on en dise.

De même, dans cette «revue» de l'opposition, on « apprend » que la nouvelle majorité voudrait construire 80 logements dans une parcelle agricole de 1,3 hectares... Bigre !

Bien que l'affaire fût longuement débattue et expliquée au Conseil Municipal du 14 octobre 2008, la majorité municipale exerçant son droit de préemption sur ce terrain situé en zone Urbaine (et non « agricole ») pour y proposer un projet d'urbanisation mixte avec environ 20 logements sociaux sur les 55 envisagés (et non 80), il semblerait que le groupe de M. Ramond n'ait pas bien compris les objectifs et la nature du sujet...

À moins qu'il ne s'agisse de sa part d'une nouvelle “abracadabrantescquerie” !

En effet, si cette initiative de préemption n'avait pas été engagée par la commune, la vente de la dite parcelle était dévolue à un promoteur immobilier pour y établir une nouvelle résidence « haut de gamme » de 64 logements.»

Rappelons aussi que ce projet municipal, s'il voit le jour, se fera par l'intermédiaire et sous le contrôle de la Communauté du Pays d'Aix, dans le cadre du Plan local de l'habitat et des politiques publiques communales pour favoriser la mixité sociale et le droit au logement.

Encore un scoop qui fait «Pschhittt...»

Vous souhaitez participer, proposer, réagir ?

Rendez-vous sur notre blog :

lambesc.autrement.free.fr/BLOG

Vous y trouverez des informations au jour le jour,
des billets d'humeur, des coups de gueule, des fou rires...

Libres !

**Si un projet
ou une délibération
n'est pas partagé,
compris et accepté
(par 15 personnes sur 29),
c'est qu'il ne mérite pas
d'aboutir ou qu'il a besoin
d'être retravaillé.**

C'est nous semble-t-il la raison essentielle pour refuser la logique de la discipline de vote. Cela fait partie des principes fondateurs de Lambesc Autrement, qui font son “originalité”, par rapport aux partis politiques classiques.

C'est pourquoi, les élus qui représentent notre groupe au sein de la majorité, ne reçoivent pas de consigne et expriment librement leur vote. Ils se prononcent en conscience, après en avoir débattu, pris tous les avis et sans pression. Nous souhaitons apporter ici cette précision, car nous ne voulons pas que des votes contraires puissent faire penser à des dissensions de fond sur l'ensemble de la politique menée.

Les partis politiques auraient beaucoup à gagner à faire sauter les verrous idéologiques qui amènent parfois une majorité à voter des décisions, des lois ou des choix définis par quelques uns, ou au contraire à s'opposer pour le principe plus que sur le fond.

L'AUTREMENT

Ce numéro, édité à 3500 exemplaires,
a été réalisé par :

Caroline Desmons, Jean-Philippe Labrouve,
François Laubeuf, Mylène Maestracci,
Pascal Priori, Georges Spini

Responsable distribution : Jeanine Roure

Relayée par nos 25 distributeurs bénévoles.
Merci pour leur dévouement à Lambesc Autrement.

Lambesc Autrement

3, rue du Vallat - 13410 Lambesc

Téléphone : 04 42 92 81 32

Courriel :

lambesc.autrement@free.fr

Site/Blog internet :

<http://lambesc.autrement.free.fr>